

Décision d'appel à Candidature Interne et Externe Chef(fe) du Service SI-Protection Périmétrique Direction Systèmes d'Information

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/02 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports.

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chef (fe) du Service SI-Protection Périmétrique** au sein de la Direction Systèmes d'Information. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Mission :

- Mener des projets de protection des sites sensibles, notamment la sécurité périmétrique, depuis le recueil des besoins jusqu'au déploiement en assurant la coordination entre les différents intervenants et le suivi des délais, des coûts et de la qualité.

⇒ Activités principales :

- **Veille technologique sur son domaine d'activité :**
 - Assurer une veille technologique sur les systèmes de sécurité physique et les technologies utilisées ;
 - Réaliser des benchmarks réguliers sur les nouvelles tendances applicatives et technologiques sur le marché international ;
 - Réaliser les études d'opportunités et proposer les évolutions jugées nécessaires.
- **Planification :**
 - Définir le besoin en termes de solutions de sécurité physique, les délais nécessaires à la réalisation, les budgets correspondants et rédiger les cahiers des charges y afférents ;
 - Etudier et évaluer la pertinence des projets de protection des sites sensibles.
- **Conduite des projets de protection des sites sensibles :**
 - Conduire et piloter les projets de protection des sites sensibles ;
 - Assurer le suivi de la réalisation des projets (gestion administrative, suivi technique) ;
 - Participer à la mise en place des solutions, à la formation et à la gestion des améliorations ;

- Assurer la coordination avec les prestataires externes pour le support des systèmes mis en place ;
 - Participer/procéder à l'élaboration des procédures de protection des sites sensibles ;
 - Assurer un reporting périodique de l'état d'avancement des projets et identifier les risques éventuels ;
 - Communiquer avec les parties prenantes du projet ;
 - Assurer le déploiement technique des projets de protection des sites sensibles et la mise en œuvre des actions d'accompagnement des utilisateurs :
 - ✓ Assurer le déploiement des solutions de sécurité physique ;
 - ✓ Gérer, le cas échéant, la maintenance des solutions de sécurité physique mises en place ;
 - ✓ Veiller à la réalisation de la formation des utilisateurs.
- **Gestion des moyens humains :**
- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
 - Définir les objectifs de l'équipe placée sous son autorité et procéder à son évaluation ;
 - Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
 - Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
 - S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité a suivi les formations adéquates ;
 - Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
 - Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.
- **Contrôle interne et Management de la performance :**
- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
 - S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
 - Élaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
 - Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité.
 - Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

- **Niveau d'étude requis :** Bac+5 ans minimum
- **Formation / Spécialité :** Génie informatique ou Électrique ou Électronique ou équivalent
- **Nature de l'expérience recherchée :** Projets de vidéosurveillance / contrôle d'accès ou Projets de complexité similaire
- **Pré requis :** Expérience minimale de 4 ans dans l'I.T. dont une partie d'expérience en tant que chef (fe) de projet de vidéosurveillance / contrôle d'accès ou de complexité similaire.

AS



ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s)(*) ;
- Une attestation précisant la spécialité du diplôme le cas échéant ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

NB :

(*) Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée en cas où le diplôme est délivré par un établissement d'enseignement privé ou par un établissement étranger et éventuellement d'une copie du bulletin officiel.

ARTICLE CINQ/- MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à l'adresse appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu).

ARTICLE SIX ET DERNIER/- DELAI DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur candidature du **03 FEV 2023** au **27 FEV 2023** date de rigueur.

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus.


La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH





Office National des Aéroports
Direction Capital Humain

Fiche Synthétique du projet de développement du poste pourvu

Matricule :

Nom et Prénom :

Décrivez votre propre perception des missions du Chef (fe) de Service SI-Protection Périmétrique au sein de la Direction des Systèmes d'Information :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tracez les grandes lignes du programme du travail et l'approche que vous suggéreriez pour la gestion du Service :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

